

La Lettre CGT du Conseil d'Administration N°154

9 janvier 2012

Compte rendu du CA N°154

Le 18 janvier c'est l'affaire des salariés de France Telecom/Orange !



En ce début d'année que se souhaiter de mieux que de travailler tous, dans de bonnes conditions, avoir les moyens de vivre correctement, de sortir de l'insupportable spirale de la crise, de préserver notre planète... Cela ne peut se faire sans luttes ni mobilisations au vu de ce qui se prépare.

En France, comme en Europe, les dirigeants veulent profiter de la crise pour faire passer des réformes structurelles qui sapent le droit social : report de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans, casse des services publics, déremboursements des médicaments, augmentation de la mutuelle de 5 à 7 %, attaque contre la sécu, TVA sociale, instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, augmentation des prix du gaz, de la TVA, de la SNCF, gel des salaires des fonctionnaires....

Cela mène tout droit à la récession.

D'autres solutions existent avec une autre répartition des richesses au service du développement industriel, des services publics, de la valorisation du travail et de la protection sociale. Il n'y a aucune fatalité à cette situation, les salariés doivent se faire entendre beaucoup plus que les institutions financières et leurs agences de notation.

Les quelques 200 rassemblements et manifestations organisés le 13 décembre dernier dans le pays témoignent de la volonté des salariés, des retraités et des privés d'emploi

de ne pas accepter les mesures d'austérité qui ne vont qu'aggraver la situation économique et sociale. Partout sur le continent, à l'appel des syndicats, des mobilisations se construisent pour une Europe sociale. Il faut hausser le ton dans les semaines qui viennent.

Le « compromis » de Bruxelles adopté par les chefs d'états prépare une aggravation de la pression sur les salariés alors que les marchés financiers ont préservé leur intérêt sur toute la ligne.

La CGT entend mettre le «sommet sur l'emploi» du 18 janvier décidé par le Président de la République sous la pression des salariés. Elle appelle à une nouvelle journée d'actions. Les salariés de France Telecom/Orange sont directement concernés.

Le 18 janvier les salariés agiront aussi pour imposer d'autres choix à FT /orange.

Les chiffres du 3^{ème} et semble-t-il du 4^{ème} trimestre (le PDG annonce de très bonnes ventes de Noël) confirment une bonne santé du groupe assis sur une croissance du nombre de clients.

Malgré tout, l'entreprise s'attend à une nouvelle baisse du chiffre d'affaire en 2011 du fait de la crise (Les chiffres seront publiés fin février).

L'achat pour 891 millions de fréquences 4G et l'annonce du lancement commercial d'offres en 4G dès 2013 nous met en bonne position pour rester leader sur le marché du mobile malgré l'arrivée de Free.

Cela nécessite de revoir tout le réseau des antennes. Cela doit être fait par du personnel interne avec les recrutements nécessaires.

Ghislaine COINAUD administratrice CGT

Par ailleurs, les attentes sont fortes pour obtenir au plus vite un réseau en fibre optique jusqu'à chez l'abonné, sur tout le territoire. Elles ne doivent pas pâtir de l'investissement dans la 4G. **Les besoins importants d'investissement dans la période doivent conduire le groupe à abandonner la politique de redistribution de dividendes. Ces 4 milliards récupérés doivent permettre de :**

- **mettre en œuvre un vaste plan d'embauche en CDI pour anticiper les 30 000 départs à la retraite dans les prochaines années,**
- **revaloriser les salaires, améliorer les conditions de travail,**
- **développer la recherche fondamentale et augmenter le budget pour le déploiement de la fibre optique.**

Orange Suisse : une bien mauvaise affaire !

La presse relate que France Télécom vient de céder pour 1,6 milliards d'euros sa filiale helvétique à un fond d'investissement « Apax Partners ». C'est en dessous de ce qu'il escomptait (entre 2 et 2,5 milliards). Mais surtout la Suisse a la particularité d'être un pays qui, a rejeté la privatisation totale de l'opérateur historique. Dans ce contexte, les opérateurs alternatifs sont simplement tolérés et ont des difficultés à assurer leur croissance, la régulation européenne ne s'appliquant que partiellement dans ce pays non adhérent de l'union européenne.

Dans un marché très mature, avec un revenu par abonné déjà très élevé, et la construction d'un réseau sous monopole national en fibre optique, l'aventure en Suisse a coûté très cher à France Télécom.

Achat en 2000 pour environ 3 milliards d'euros, une acquisition complémentaire pour 175 M€ en 2002 et le rachat d'action d'OCH à EON pour 950 M€ en 2002 !

Par ailleurs, en 2002, il y a eu 872 Millions d'euros de dépréciations (goodwill)

C'est déjà ce qui avait conduit la CGT à s'opposer à l'achat puis à la fusion avec l'opérateur Sunrise. (Opération qui a été refusée par le régulateur Suisse qui, lui, protège son opérateur historique !).

Aucune information n'a été donnée sur l'avenir des salariés d'Orange Suisse. La CGT fera tout

pour que le personnel n'ai pas à subir les conséquences de cette opération purement financière.

Par ailleurs, la CGT est totalement opposée à ce que 800 millions sur les 1,6 milliards soient consacrés à une nouvelle redistribution pour les actionnaires et ce, sous quelques formes que ce soit y compris des rachats d'actions. Car cet argent ne doit pas aller à la spéculation qui alimente la crise mais doit servir à relancer la consommation (emploi, salaire, baisse des tarifs...)

Andromède vers le flop!?

Selon La tribune, Dassault Systèmes a décidé de se retirer de ce vaste projet de Cloud Computing (informatique dans les nuages) à la française et de se désolidariser d'Orange, Thalès et de l'Etat, les trois autres piliers d'Andromède.

Ce projet avait notamment pour vocation de gérer des services sécurisés dans le domaine de l'e-santé et des données personnelles, mais aussi d'accueillir les données de type e-gouvernementales. Elle devait aussi avoir un pan plus commercial destiné aux entreprises. **Andromède devait prendre forme au sein d'une co-entreprise, dont un tiers du capital serait financé par l'Etat, à hauteur de 135 millions d'euros, issus du Grand Emprunt. Thalès en détenant 13,3% (avec un apport de 30M€), Orange / France Télécom 26,7 % et donc Dassault Systèmes 26,7% également. C'est cette structure qui semble aujourd'hui remise en cause.**

La raison de ce retrait : d'abord, un désaccord entre Dassault Systèmes et Orange au sujet d'une clause de non-concurrence mise en place dans le cadre d'Andromède. Une clause qui portait notamment sur l'engagement des partenaires à ne pas pousser leur offre auprès des futurs clients Andromède.

Le quotidien mentionne également une mésentente entre les partenaires sur la nomination du dirigeant, ainsi que sur les prix pratiqués. Depuis des SSII comme ATOS (Thierry BRETON) ou CAPGEMINI ils ont fait savoir leur souhait de rentrer dans ce consortium

Ce projet a été soumis au vote des CE et CCUES et présenté au CA.

La CGT en manque d'informations complètes sur le sujet a émis des inquiétudes sur le

devenir des services et des salariés qui, en interne, font déjà des offres de cloud computing (OBS et ses filiales NEOCLES notamment). En effet, s'il est important que les données gouvernementales sensibles restent en France, il est tout aussi important que les activités de la nouvelle société à venir ne remettent pas en cause les offres de cloud computing déjà au catalogue de France Télécom. Affaire à suivre.

Produire français et si on en parlait ?

Le Président de la République, campagne électorale oblige, dit vouloir relancer la production en France, chiche !

Rien que dans notre secteur il y a du boulot pour retrouver une production française digne de ce nom. Car aujourd'hui, qui fabrique la fibre, les équipements (téléphones, tablettes, iPhone..), qui répare ou entretient les terminaux, les livebox ?

Tout ou presque se passe à l'étranger (Chine, Inde, Etat Unis d'Amérique)

L'iPhone illustre bien la problématique actuelle; conçu par Apple en Californie, il est assemblé en Chine par une entreprise Taiwanaise à partir de composants fabriqués dans différents pays (Japon, Corée du Sud, Allemagne, Etat Unis).

La quasi totalité des terminaux achetés par France Télécom le sont en Chine etc....

La politique d'achats des grands groupes qui vise à mettre en concurrence les entreprises dans le monde entier pour acheter toujours moins cher, favorise la fabrication des équipements dans les pays à bas coup de main d'œuvre et abouti à la fermeture des entreprises en France. C'est ce qui s'est passé du temps de Louis Venés. La co-entreprise avec Deutsche Télécom (Gosfort) va dans le même sens.

Résultat: des entreprises françaises comme Anovo (1200 salariés répartis sur 5 sites en France qui répare les livebox) ou Technicolor (ex Thomson) qui les fabrique se trouve en difficulté du fait du désengagement de France Télécom.

Les règles que se sont imposés les dirigeants européens, interdisant à l'état de subventionner une entreprise ou de lui donner priorité en rajoute sur les difficultés à réindustrialiser sans toucher aux acquis sociaux.

La commission européenne s'en prend aux fonctionnaires de France Télécom.

Contre l'avis de la CGT et de la majorité des salariés, la privatisation et l'ouverture à la concurrence ont été imposées en 1997.

A l'époque, il avait été décidé que France Télécom verse à l'Etat une soulte de 5,7 milliards d'euros pour compenser le paiement des futurs retraités de FT par l'Etat. En 2008 à la demande de BOUYGUES, la commission a lancé une enquête pour savoir si c'était bien justifié.

Aujourd'hui sa conclusion est de dire que c'était justifié mais pas suffisant. En fait l'exécutif européen veut que le calcul des cotisations intègre à partir de juillet 2012 certains risques (chômage, faillite de l'entreprise).

Cela représente 150 millions d'euros à payer soit par FT, soit par ses salariés !

De quel droit cette commission (composée de membres des gouvernements des pays européens, non élus) peut elle revenir sur une décision qui date de 1997 ?

Depuis quand est il prévu de faire payer aux fonctionnaires des cotisations pour l'assurance chômage et le régime de garantie des retraites ? Si c'était le cas ce serait une remise en cause de la garantie de l'emploi des fonctionnaires.

A moins que ce ne soit un test gouvernemental pour une étape supplémentaire à venir dans l'attaque contre le statut des 66 000 fonctionnaires de FT ?

D'autant que les fonctionnaires payent déjà une cotisation de 1% solidarité chômage.

Dans un communiqué la CGT a demandé au gouvernement d'intervenir auprès de la commission pour que cette décision soit immédiatement abandonnée.

De son côté France Télécom a fait un recours auprès de la commission pour qu'elle revienne sur sa décision.

Dans tous les cas la mobilisation de tous s'impose.

Chrysalide: 2,5 milliards d'économie sur quoi ?

Comment faire pour tenir les engagements financiers (27 milliards de cash flow opérationnels et 1,4€ par action de dividendes sur trois ans) et, cela malgré la baisse du chiffre d'affaire ? Rien de plus simple, il est prévu de

réaliser 3 milliards d'économie (avec la Joint Venture entre DT et FT sur les achats) ou 2,5 milliards sans la JV. Ce plan est appelé Chrysalide.

Selon la direction, Chrysalide consiste à brider la croissance des Opex (charges opérationnelles) hors celles de personnel en limitant les dépenses commerciales, en mettant en œuvre de bonnes pratiques comme : éviter les nombreux rappels des usagers, améliorer la qualité (800 millions devraient être économisés), systématiser les mutualisations dans le groupe et entre opérateurs, passer des partenariats sur les contenus (Deezer, Dailymotion, Canal+...), au lieu de faire en interne et d'investir dans la recherche.

Comment croire que ce plan n'aura, comme le prétend la direction, aucun effet sur les effectifs et les conditions de travail ?

Déjà on peut voir dans le bilan annuel ou trimestriel de l'emploi que tous les départs ne sont pas remplacés et que la sous traitance des métiers techniques comme de la relation client continue.

Nova+ : un projet de démantèlement de la R et D.

Pour la première fois depuis sa création (1946), **FT décide de supprimer son service de R&D propre.** L'Innovation (*volontairement confondue avec la R&D*) serait conduite essentiellement par le Technocentre, dont les budgets seront dépendants des pays (*déjà « Orange-France », principal « Pays », demanderait une réduction de 50% de la facture de R&D 2011 !...*).

La CGT se prononce pour le maintien de la Direction FTR&D à France Télécom dotée de moyens et de budgets propres, pour le RETRAIT du plan de démantèlement de FTR&D, tel que présenté le 12 décembre aux organisations syndicales. Nous appelons le personnel à se mobiliser pour faire entendre ses revendications notamment autour des 25 propositions élaborées lors des assises de la R et D.

Indemnité de congé payé (ICP) la Cour de cassation a tranché, la direction doit payer !

Conformément à la décision de la Cour de cassation du 22 septembre 2011 concernant l'intégration des parts variables trimestrielles, quadri mensuelles et semestrielles dans l'assiette du calcul de l'indemnité de congé payé (l'affaire est renvoyée par la Cour de cassation devant une juridiction prud'homales pour déterminer le montant mais l'issue ne fait pas de doute). La CGT a demandé à la direction de provisionner en conséquence le budget dans les comptes 2011 pour faire face à cette obligation quasi certaine et pour laquelle un premier jugement est intervenu. Elle appelle tous les salariés concernés à faire une requête pour demander la régularisation de leur situation sur les 5 dernières années (contacter un militant CGT).

Plates formes en hauteur : des économies, à quel prix ?

L'accident mortel, inacceptable, dont a été victime notre collègue Jean-Claude, de l'Unité Intervention Marseille, est intervenu alors qu'il utilisait une plate-forme pour des travaux en hauteur.

Ce drame aurait pu être évité si les directions avaient suivi les avis des CHSCT, les expertises et les injonctions de l'inspection du travail réalisées depuis des années sur le sujet.

Cet accident soulève indiscutablement les manquements de France Télécom vis à vis de ses obligations de sécurité envers ses salariés comme ceux de la sous traitance.

Certes une note vient de paraître disant que ces plates formes vont être enfin retirées. Il faut vérifier que cela est fait partout, y compris dans les entreprises sous traitantes. Par ailleurs, il reste tous les problèmes non résolus soulevés par nos collègues : Plans de charge tendus, Optim n'intégrant pas les aléas du terrain, effectif insuffisants pour faire face aux crises et événements météo ...

Autant de raisons de se réunir partout et d'organiser la riposte dans le cadre du 18 janvier et les jours suivants pour être enfin entendus.